

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



**ZONE DE SECOURS**  
**VESDRE - HOËGNE & PLATEAU**



# SOMMAIRE

Edito	p. 3
Statistiques 2019	p. 4
Les actions du Département Opérationnel	p. 6
Les actions du Département Prévention	p. 17
Les actions du Département Administratif	p. 21
Les actions du Département Formation	p. 25
Activités amicales et diverses	p. 29
Remerciements et mises à l'honneur	p. 34



# L'ÉDITO

Voici la 3ème édition du rapport annuel de la Zone de secours. Ce document est destiné à jeter un oeil dans le rétroviseur et prendre le temps de se rendre compte des mesures qui ont pu avancer au sein de notre Zone. Même si le travail continue, et qu'il reste encore de nombreuses choses à prévoir, il est important de pouvoir s'arrêter quelques minutes pour voir d'où l'on vient et où l'on va.

Cela est d'autant plus important que nous vivons actuellement, et plus particulièrement les membres des services de secours dont vous faites tous partie, une période particulièrement difficile avec cette pandémie du Covid-19. Je tiens déjà à vous remercier chaleureusement pour votre professionnalisme, votre implication et votre très grande disponibilité pour venir en aide à la population en plein désarroi. Au même titre que le personnel médical, vous faites partie des « héros du quotidien » sur qui chaque concitoyen peut compter.

Il est donc important pour nous, autorité politique, de continuer à vous soutenir dans vos actions afin de pouvoir continuer à bénéficier de charroi et matériel récents, de personnel en suffisance et ce, malgré les difficultés financières que les différentes communes peuvent avoir.

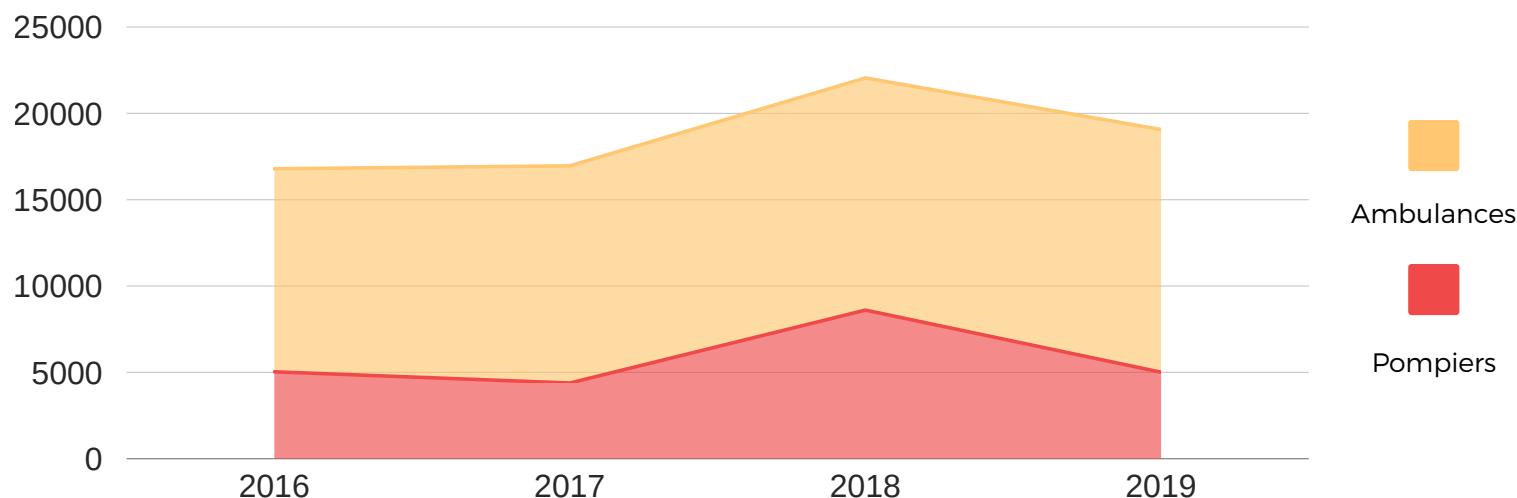
Encore une fois, je vous remercie, en mon nom propre et au nom de l'ensemble du Conseil de Zone, et vous souhaite une bonne lecture pour cette nouvelle édition, entièrement réalisée au sein de la Zone.





# STATISTIQUES 2019

## EVOLUTION DES INTERVENTIONS DE 2016 À 2019



# 383

pompiers  
(volontaires et  
professionnels)

# 11

ambulanciers civils  
(volontaires et  
professionnels)

# 24

civils pour le service  
administratif, le dispatching,  
la prévention, ....

## UN POINT SUR LE BUDGET

### RECETTES

Dotation fédérale	3.214.372 €
Dotation provinciale	160.592 €
Dotations communales	10.736.712 €
Dotation Santé Publique	1.515.110 €
Subsides PIT	171.474 €
Courses ambulance	799.980 €
Autres	706.008 €
<b>TOTAL</b>	<b>17.304.248 €</b>

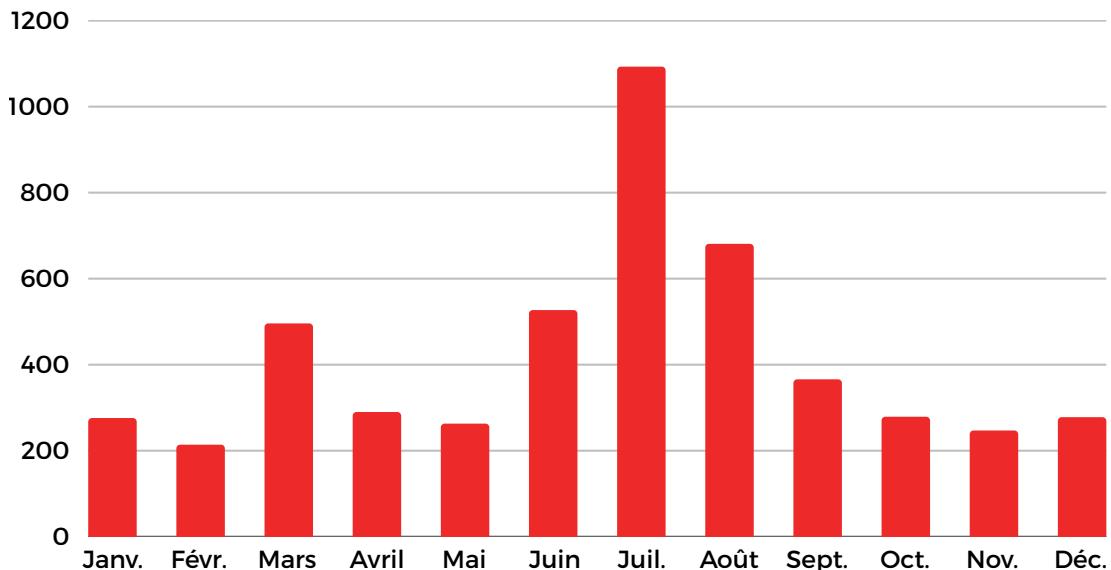
### DÉPENSES

Personnel	13.341.873 €
Fonctionnement	2.768.875 €
<b>TOTAL</b>	<b>16.110.748 €</b>





## NOMBRE D'INTERVENTIONS POMPIERS SUR L'ANNÉE



**5.010**

Interventions pompiers

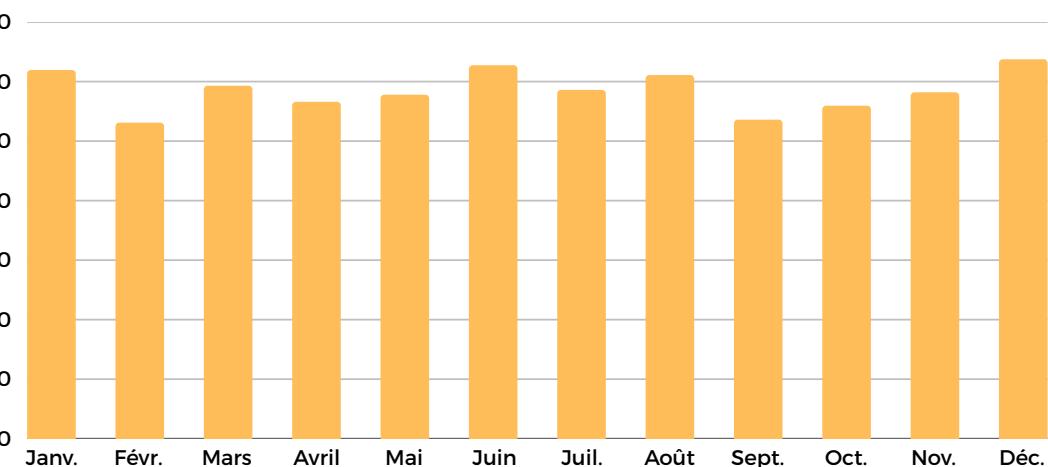
**13.881**

Sorties ambulances

**51,76**

Sorties par jour en moyenne (pompier et ambulancier)

## NOMBRE DE SORTIES AMBULANCE SUR L'ANNÉE





## **LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT OPÉRATIONNEL**

**MARS****La Zone présente à l'Opération carrière****2019**

Lors de cette édition, nous avons pu rencontrer des jeunes de 5ème et 6ème secondaires des écoles de Herve-Plombières-Welkenraedt.

Cette rencontre permet aux jeunes de rencontrer des professionnels afin de peut-être, un jour, embrasser la carrière de pompier volontaire ou professionnel.

**SEPT.****Création de la cellule Grands Animaux****2019**

Une cellule "Grands Animaux" a vu le jour dans le courant de l'année 2019 sous la supervision du Lieutenant Michèle FIRMIN.

Un appel à candidatures a ainsi été lancé auprès du personnel de la Zone. Au final, 36 candidats, professionnels ou volontaires et de différents postes, ont été retenus et répartis en 9 équipes.

Les membres se sont ensuite réunis afin de fixer le matériel requis pour être dans les meilleures conditions pour assurer les différentes missions auprès des grands animaux et des nouveaux animaux de compagnie (NAC).

En collaboration avec André SCHREURS, sapeur volontaire au poste de Herve et adjoint au conseiller en prévention, une procédure de décontamination a également été mise en place.

La procédure d'intervention (départ) est, quant à elle, toujours en cours de réflexion.

Enfin, une convention avec le vétérinaire Philippe SCHUTTERS a été conclue en fin d'année. Ainsi, dès que la Zone est réquisitionnée pour une intervention "gros animaux", un vétérinaire est mis en "pré-alerte" afin que celui-ci puisse intervenir rapidement en cas de besoin. Une liste des centres et refuges a également été réalisée afin de pouvoir déposer des animaux à la suite d'une intervention.

La cellule espère ainsi pouvoir être parfaitement opérationnelle pour le 1er janvier 2021.





SEPT.

## L'officier est désormais rappelable à domicile

2019

Lors du passage en Zone, les gardes officiers sont restées attachées par poste selon le secteur d'intervention. Chaque poste s'organisait de manière autonome. Seuls certains postes garantissaient la présence d'un officier rappelable. En juin 2016, l'Etat-Major a donc décidé d'établir un rôle de garde zonal pour les officiers, avec un officier présent en caserne 24h/24 – 7j/7, et un deuxième officier rappelable à domicile. Les objectifs poursuivis étaient les suivants :

- Instaurer une personne de référence pour le dispatching zonal, qui venait d'être créé ;
- Un seul responsable pour les interventions de la journée ;
- Équilibrer le nombre d'interventions par officiers, et ainsi garantir une certaine expérience ;
- Prendre de la hauteur vis-à-vis du poste et intégrer un esprit zonal ;
- Rationaliser les véhicules officiers ;
- Rassembler et favoriser le contact entre officiers via le transfert des officiers professionnels de tous les postes à Verviers.

Suite à un projet de modification des départs type dans le cadre de l'aide adéquate la plus rapide, le Commandant a analysé l'impact sur le rôle de garde officier. En effet, il est prévu à terme que celui-ci ne doive plus se rendre sur plusieurs types de missions :

- Personnes bloquées dans un ascenseur ;
- Feu de voitures / Feu de talus ;
- Alerte automatique ;
- Animal dangereux / Gros animaux en danger.

Les statistiques moyennes de sortie de l'officier en caserne était de 2,6 sorties par 24h pour le premier officier, ou 18,5 sorties par semaine. Nous avons également constaté que plus de la moitié des interventions avaient lieu entre 8h et 18h. La crainte était que le départ délocalisé augmente le délai d'arrivée sur place de l'officier. Les analyses réalisées sur les mois de septembre à novembre ont permis de montrer que l'augmentation du temps a été très faible. Par contre, cela a permis l'engagement, en 2020, d'un officier professionnel supplémentaire.

NOV.

## Convention concernant les équipes cynophiles

2019

En sa séance du 21 novembre dernier, le Conseil de Zone a approuvé la convention proposée par le SPF Intérieur concernant les équipes de secours cynophiles.

Notre Zone compte en effet un membre de cette équipe avec Julien COLLARD, sapeur-pompier professionnel au sein de la caserne de Verviers.

Cette convention a pour but de régler les modalités pratiques de participation du maître-chien aux opérations de secours cynophiles et aux formations continues organisées.



# LES VÉHICULES



Janvier 2019

Arrivée d'un nouveau véhicule **POLYVALENT** au poste de Plombières



Juin 2019

Arrivée de neuf véhicules **DACIA** répartis dans les 9 postes de la Zone



Juillet 2019

Arrivée d'un nouveau véhicule **POLLUTION** au poste de Spa

**16**

**nouveaux  
véhicules**

Avril 2019

Arrivée d'une nouvelle **AMBULANCE** au poste de Battice



Juin 2019

Arrivée de deux véhicules **OFFICIERS**



Novembre 2019

Arrivée de deux camions **CITERNE** aux postes de Battice et Verviers



**954.029,04 €**

**investissement total**



# LES NOUVELLES CASERNES

## LE PROJET DU PLATEAU

Le début de l'année 2019 a été très productif et de nombreux choix ont pu être validés dans le cadre de ce projet de nouvelle caserne.

Ainsi, les affectations des locaux et l'aménagement des espaces du grand bâtiment en « L » qui pourraient abriter une centaine de pompiers ont été précisés. Le travail fourni par les membres du groupe de suivi mis en place dans le cadre de ce projet a permis d'introduire le permis d'urbanisme dans les délais prévus.

Malheureusement, l'enthousiasme du début d'année a été frappé de quelques rappels à l'ordre très rapidement après l'introduction de ce dossier.

En effet, des adaptations toutes fraîches dans certaines réglementations nous ont forcé à revoir notre copie, notamment en matière de récupération et de dispersion des eaux pluviales mais aussi en matière de déplacement des terres.

La seconde moitié de l'année a été consacrée à la révision des estimations budgétaires. De ce côté, les choses n'ont pas été simples non plus. Un important travail d'optimisation et de rationalisation a donc été nécessaire afin de garder le cap et pousser ce dossier.

L'arrivée du permis d'urbanisme tant attendu sera donc probablement reportée de quelques mois, ce qui devrait nous amener au milieu de l'année 2020 et non au printemps de la même année comme initialement espéré. Il est donc raisonnable de croire au démarrage du chantier pour début 2021 et cela pour une durée approximative de 18 mois.

Nous remercions les différents intervenants qui ont pris part à ce projet depuis sa genèse jusqu'à aujourd'hui, ainsi que les pompiers de Battice et de Herve pour leur motivation et leur esprit constructif.



# LE PROJET DE VERVIERS

L'année 2019 a été marquée par des étapes importantes dans le cadre du projet de la tant attendue nouvelle caserne de Verviers.

Retour sur ces quelques étapes.

## Mars 2019

Clôture de l'appel à projets pour désigner un auteur de projet.

Au total, la Zone a reçu 8 projets pour la nouvelle caserne.

## Mai 2019

Présentation des différents projets le 3 mai devant les membres du Collège et le jury. Le jury s'est ensuite réuni à la fin du mois afin d'établir le rapport d'attribution motivé.

## Juin 2019

Attribution et désignation de l'auteur de projet par le Collège de Zone du 7 juin. C'est finalement le bureau d'architecture AUPA, classé en première position par le jury, qui remporte le marché.

## Septembre 2019

Présentation du projet à la DG04 par quelques membres du groupe de travail de la Zone et deux architectes en charge du dossier.

## Octobre 2019

Les premières images du projet sont dévoilées en date du 17 octobre avec une présentation en deux temps :

1. En matinée, le projet est présenté au personnel de la caserne de Verviers mais également aux membres des services transversaux (qui seront centralisés sur le nouveau site) et à la presse;
2. En soirée, le projet est présenté aux riverains de la rue des Aulnes.





# LES BÂTIMENTS

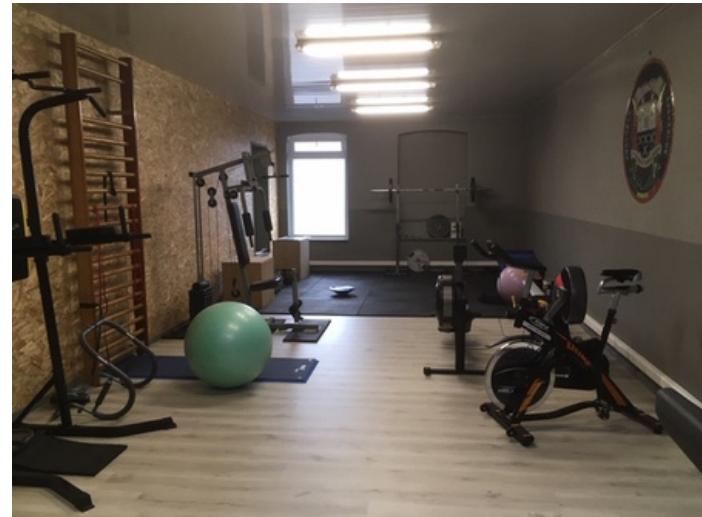
**JUIN**

Des salles de sport aménagées et/ou agrandies

**2019**

Plusieurs salles de sport ont été créées ou améliorées dans les postes suite à la livraison du matériel zonal (rameur, vélo et tapis). Ainsi, en 2019, en collaboration avec l'amicale du poste, une salle de sport a été créée au sein de la caserne de Pepinster dans une partie de l'ancien grenier.

Fin de l'année, la salle de sport de Plombières a également été réaménagée pour gagner en superficie et en confort via un tapis de sol. Les plans pour la création de la salle de sport de Welkenraedt sont également dessinés et les travaux seront réalisés en 2020.

**FEV.**

Aménagements en vue de la garde ambulance sous toit à Pepinster

**2019**

En collaboration avec les pompiers du poste, des aménagements ont été réalisés pour permettre la garde ambulance sous toit à Pepinster et accueillir deux ambulanciers 24h/24 - 7j/7. Ainsi, 2 chambres individuelles, une réserve matériel/EPI et un local de nettoyage ont été réalisés dans l'ancien bureau Chef Poste et le garage voisin. Des aménagements au niveau des pièces de vie ont également été réalisés, à savoir : séparation entre la salle de cours et le bar, création d'un coin cuisine, remplacement des châssis, etc.

Des travaux sont encore prévus en 2020 pour la création de sanitaires féminins et d'un nouveau bureau Chef Poste.



# LES EPI

JUIN

2019

Les nouvelles tenues ambulanciers sont arrivées



Début 2018, il a été décidé, conformément à l'Arrêté royal du 26/01/2018, d'équiper tous les ambulanciers de tenues d'intervention telles que définies pour les secouristes actifs dans le cadre de l'aide médicale urgente.

Ainsi, la Zone de secours a acheté pour pas moins de 40.000€ de vêtements (pantalons, gilets et parkas) en 2019 pour terminer d'équiper les ambulanciers et les « PITeurs ». L'implémentation de ces tenues au sein des postes s'est clôturée dans le courant de l'année 2019.

OCT.

2019

Masse d'habillement - Dotation zonale



Fin de l'année 2019, en concertation avec les délégations syndicales, un tableau de dotation pour la masse d'habillement a été réalisé.

Dès lors, chaque membre de la Zone de secours sera en mesure de connaître les vêtements auxquels il a droit ou qui doivent être en sa possession. Ce tableau sera également la référence pour le pool logistique de Stembert. En effet, sauf exception, le principe de base sera la reprise-remise (échange usagé/abîmé/... contre neuf).

DEC.

2019

Procédure individuelle de décontamination



Fin de l'année 2019, une deuxième vidéo a été réalisée afin d'expliquer la procédure individuelle de décontamination.

Cette vidéo était l'un des derniers remparts avant la mise en place de la procédure décontamination, celle-ci sera mise en place courant du 1er semestre 2020. Elle coïncidera avec la distribution des kits « Hygiène & Propreté » qui équiperont toutes les autopompes de la Zone.



# L'AIDE MEDICALE URGENTE

JAN.

Mise en place de la nouvelle Réforme AMU

2019

Le début de l'année 2019 a été marqué par la mise en place de la nouvelle réforme concernant l'Aide Médicale Urgente avec, comme impact principal, un changement de facturation envers le patient.

Auparavant, chaque intervention était facturée en fonction du nombre de kilomètres parcourus par l'ambulance lors de l'intervention. La Zone de secours VHP fonctionnait également avec le système du tiers-payant, c'est-à-dire qu'elle facturait la moitié à la mutuelle, et l'autre moitié au patient. Seules les interventions avec transport de patient vers l'hôpital pouvaient être facturées.

Le nouveau principe, d'application depuis le 1er janvier 2019 et instauré par la Ministre de la Santé publique Maggie De Block, est d'uniformiser tous les tarifs afin d'avoir un seul et même montant, quelle que soit la distance parcourue par l'ambulance. Ce montant a été fixé à 60 € pour l'année 2019.

Le système du tiers-payant a dû par ailleurs être supprimé, cela signifie que la totalité de la facture est envoyée au patient, et la mutuelle n'intervient donc plus d'office dans ce remboursement.

Désormais, toute intervention durant laquelle les ambulanciers ont un contact avec la victime, même s'il n'y a pas de transport vers un service hospitalier, est facturée.

Autre changement important : les ambulanciers doivent maintenant encoder leur rapport directement sur une tablette, via la plateforme "Ambuweb", afin que les urgences puissent disposer de ces données dès l'arrivée du patient à l'hôpital. Ce nouveau processus permet, outre un traitement plus rapide des informations liées à l'intervention, une protection des données du patient. Les ambulanciers n'ont en effet plus accès au rapport une fois que celui-ci est terminé.

Avec le logiciel mis en place fin janvier et les délais imposés par le SPF Santé Publique, c'est le staff administratif qui a encodé les mois de janvier, février et mars avant que les ambulanciers ne prennent le relais début avril 2019 après avoir été formés via une formation interne, reconnue comme « 4 heures libres EPAMU » et mise sur pied par le Sgt Ph. Decloux.

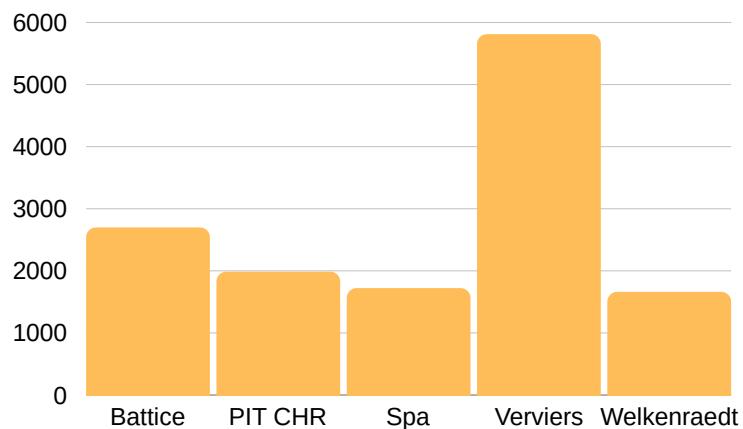
**11.337**  
Interventions  
Ambulance  
facturées

**255.670**  
Kilomètres  
parcourus par les  
ambulances

**1.976**  
Interventions  
PIT  
facturées

**26.240**  
Kilomètres  
parcourus par le  
PIT

RÉPARTITION DES SORTIES AMU PAR DÉPART



**FEV.**

## Colloque multi-disciplinaire Zone VHP - CHR Verviers

**2019**

Début février, à l'initiative de la Zone de secours VHP et en étroite collaboration avec le CHR Verviers, le « 2ème Colloque multidisciplinaire ZS VHP-CHRV » a rassemblé secouristes-ambulanciers et infirmier(ère)s urgentistes autour d'une thématique commune : « la Responsabilité ». Pas moins de 165 secouristes-ambulanciers ont ainsi participé en trois séances à cette formation reconnue par l'EPAMU pour 4 heures dites « libres » de formation permanente complémentaire.

En première partie, M. Sangiovanni, juriste au CHRV, a rappelé les grands principes de responsabilité civile et pénale avant d'aborder les notions de secret professionnel, de négligence et d'imprudence, du refus de transport, du code de la route, des agressions et de la légitime défense, ainsi que du droit à l'image et des médias sociaux. Les échanges entre l'orateur et les participants ont été riches et ont permis le partage d'expériences d'acteurs de terrains locaux intervenants dans un objectif commun : le patient.

Ensuite, le Spr Bouchoms, également infirmier SISU au CHRV Verviers, et infirmier référent pour la Zone de secours, a insisté sur les nouveaux ordres permanents et les procédures spécifiques que les secouristes-ambulanciers doivent maîtriser et mettre en pratique au quotidien. Les objectifs de sa présentation étaient notamment de comprendre le travail, les impératifs, les exigences et surtout les limites légales de chaque intervenant (ambulancier–infirmier–médecin), de prendre en charge efficacement une victime en équipe multidisciplinaire et de rappeler l'importance de la responsabilité de chacun par des cas concrets et des cas pratiques.

Nous tenions à remercier tous les participants mais également les directions Générale et du Département Infirmier, ainsi que les responsables des Urgences du CHR Verviers et particulièrement MM. SANGIOVANNI et BOUCHOMS pour leur disponibilité et la qualité de leurs exposés. Une fois de plus, nous pouvons souligner l'excellente collaboration entre nos deux organisations comme c'est le cas au quotidien sur le terrain, notamment avec le PIT. Vu la satisfaction générale, nous réfléchissons déjà à l'organisation du « 3ème colloque multidisciplinaire ZS VHP & CHR V » ...





MAI

Journée "inter-SIAMU"

2019

Le vendredi 10 mai, la Zone de secours VHP a accueilli pour sa 21ème année au sein du poste de Herve, la journée "inter-SIAMU", organisée en collaboration avec des Hautes Ecoles de spécialisation en "Soins Intensifs et Aide Médicale Urgente" (Helmo, Barbou, Eupen), des hôpitaux (CHR Verviers, André Renard, Malmedy, CHU, Bruyères, Bois de 'Abbaye, Montegnée), ainsi que du Centre 112 !

Plusieurs ateliers ont été proposés à ces infirmier(ère)s en cours de formation en mettant l'accent sur le travail en équipe et la pluridisciplinarité. Les exercices à exécuter ont pu les confronter à la réalité qu'ils devront appréhender dans leur futur professionnel... et pour la plupart d'entre eux en étroite collaboration sur le terrain avec les sapeurs-pompiers, notamment de la Zone de secours VHP.



DEC.

Engagement de 6 ambulanciers professionnels

2019

Lancé en mars 2019, le recrutement d'ambulanciers professionnels s'est clôturé avec la désignation des 6 lauréats lors de la séance du Conseil de Zone du 18 octobre.

Félicitations et bienvenue à :

- Cédric HUYGHE, déjà pompier ambulancier volontaire à Battice;
- Bruno CRAPANZANO;
- Cédric BASTIN;
- Stéphane KIMPLAIRE;
- Austin BENARD;
- Estelle GRAULICH, pompier ambulancier volontaire en Zone 5.



Les agents ont débuté le 17 décembre par une période d'observation dans chaque poste AMU de la Zone (Battice, Spa, Verviers et Welkenraedt) en supplément de l'équipage prévu.

Ils renforceront, en 2020, le pôle AMU "Vallée" reprenant les agents ambulanciers des postes de Pepinster, Spa et Theux.



## **LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT PRÉVENTION**



ETE

## Conseils aux mouvements de jeunesse

2019

Cet été, les CPIs ont bien boulotté ! En effet, une dizaine d'entre eux ont effectué pas moins de 160 visites de camps de jeunes réparties sur 7 journées. Le maximum de 49 visites a été enregistré le 22 juillet.

Notre but était d'apporter aux responsables notre expertise pour leur montrer et leur apprendre qu'il ne faut parfois pas grand chose pour augmenter de façon importante la sécurité.

Clairement, les animateurs et chefs n'ont pas toujours comme priorité la sécurité incendie, mais souvent le message est bien passé, les CPI étant régulièrement remerciés de leur visite.

En général, les problèmes rencontrés étaient les suivants :

- Portes Rf encombrées ou objet empêchant de la fermer ;
- Tuyaux de gaz périmés ;
- Problème de détecteur (pas de pile, pas de détecteur, ..) ;
- Eclairages de secours cachés.



DEC.

## Règlement de police contre l'incendie et l'explosion

2019

Notre Zone couvre 19 communes, dont certaines avaient adopté un règlement édictant les règles de prévention applicables aux immeubles de logement. Tous ces règlements étant différents, la prévention incendie était appliquée avec des impositions plus ou moins strictes en fonction de la commune, et lorsqu'il n'y avait pas de règlement existant, c'est l'expérience du préventionniste qui déterminait les règles à suivre, avec parfois une certaine injustice due au vide juridique.

Nous avions donc décidé, dans un premier temps, d'appliquer le règlement logement de la Ville de Verviers (adopté également par Dison et Limbourg avant la Zone) dans les communes sans règlement, afin d'harmoniser la prévention.

Après 3 ans et des centaines d'interventions analysées, nous nous sommes rendu compte que ce règlement, qui avait le mérite d'exister, n'était pas assez contraignant.

Un nouveau règlement a donc été créé en comparant celui de Spa (qui lui était trop contraignant), de Verviers et d'autres Zones de secours aux soucis rencontrés lors des commissions sanitaires (environ 400 par an à Verviers) et des interventions incendie.

Après de (très) nombreuses réunions et concertations avec, principalement, la Ville de Verviers, qui ne souhaitait pas dans un premier temps modifier son règlement, nous sommes arrivés à démontrer l'intérêt sécuritaire de l'améliorer.

C'est finalement après 16 mois de discussions que le « Règlement de police contre les risques d'incendies et d'explosion » applicable aux bâtiments de logement, bâtiments mixtes, kots et colocations a enfin été adopté à l'unanimité au Conseil de Zone de décembre 2019.

Suite à ce vote, ce règlement (qui doit encore être approuvé par les 19 Conseils communaux pour être officialisé) est appliqué dans les communes qui n'en possédaient pas. Les autres communes devront, quant à elles, remplacer l'existant par le nouveau.

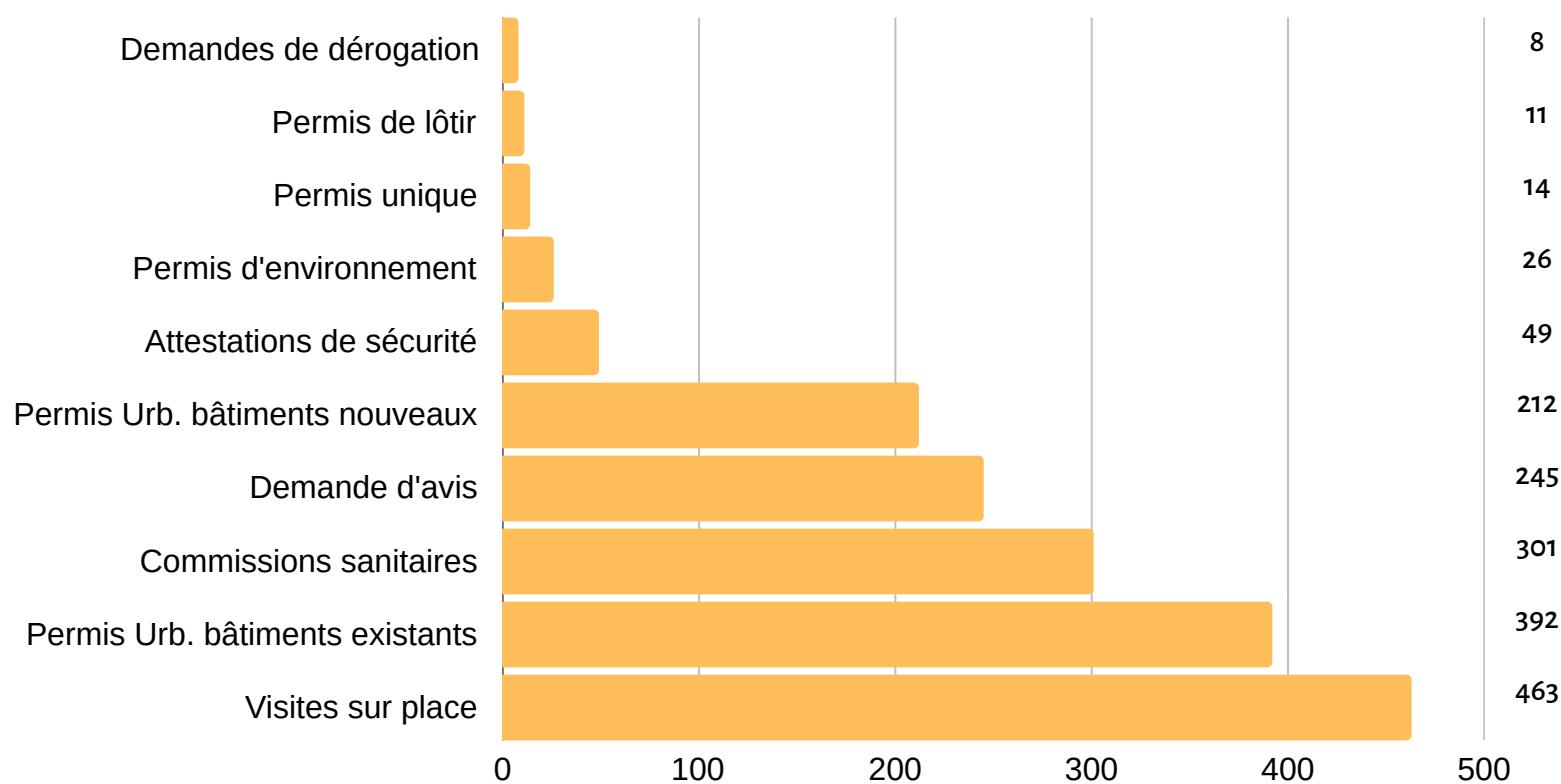
Nous espérons que pour fin 2020, l'ensemble des communes de la Zone sera soumis aux mêmes règles de prévention incendie pour ce type de bâtiment.



DEC.

## Bilan 2019 du service prévention

2019



En comparaison avec l'année 2018, nous observons une diminution de 145 dossiers, hors manifestations. Seules les commissions sanitaires ont augmenté .

Début 2019, les nouveaux formulaires de demande d'avis, demande de contrôle et demande de contrôle de manifestation ont vu le jour et sont disponibles sur le site zonal.

Des réponses types ont été rédigées afin de répondre rapidement et de manière uniforme aux demandes d'avis, qui sont à présent, si possible, traitées directement par retour de mail par les deux préventionnistes civiles.

Un site internet propre aux préventionnistes a été créé, et reprend une partie importante de la législation classée par thème, en plus d'un répertoire dédié à la documentation et la législation sur le serveur zonal.

L'objectif 2020 est, grâce à la future plateforme Imio, que la population et les communes puissent encoder les demandes de contrôle et d'avis en ligne, avec signature électronique, et éviter ainsi l'impression de documents inutiles et l'impossibilité de rentrer des documents mal complétés, tout en gagnant du temps.



# LA PLANIFICATION D'URGENCE

**MARS**

Mise en place d'un vademecum

**2019**

En mars 2019, la cellule Planification d'urgence a présenté son vade-mecum aux 19 communes de la Zone. Il est le fruit de la compilation de contrôles organisés lors de manifestations dans les autres Zones et de l'expérience des communes où il y a souvent des grands événements (Spa, Verviers, Herve ....).

Le principe était de créer un outil pour les communes, afin de savoir QUAND demander un avis de sécurité lors d'une manifestation temporaire. L'introduction du vademecum rappelle les réglementations de base sur la sécurité des événements mais rappelle aussi la responsabilité des acteurs (Bourgmestres, communes, organisateurs, disciplines et la Zone de secours).

L'idée est d'harmoniser les contrôles sur les 19 communes et de proposer toujours une sécurisation minimale des événements.

Il répond notamment aux questions suivantes :

- Quel est le rôle de la Zone de secours quant à la sécurité des événements ?
- Dans quel cas faut-il demander un avis à la Zone de secours ?
- Quelles sont les prescriptions types qui seront TOUJOURS d'application ?
- Quelles sont les relations entre la Zone de secours, les communes et les organisateurs ?
- Quand la Zone de secours fait-elle un contrôle du site avant l'événement ?
- Quand prévoir une garde sous-toit des pompiers ?

L'organisation d'un événement est donc résumé comme suit :

1. L'organisateur introduit une demande vers sa commune.
2. Un unique service récolte les informations minimales prévues dans le vademecum (obligatoire).
3. Le fonctionnaire PLANU de la commune réalise une première analyse de la sécurité de l'événement et donne son avis au Bourgmestre.
4. Suivant les critères du vademecum, la commune consulte la Zone / ne consulte pas la Zone (prescriptions types) .
5. Un avis est envoyé au Bourgmestre qui décide de l'application totale ou en partie (ou rien ....) sous sa responsabilité.

L'autorisation d'un événement est toujours réalisée par le Bourgmestre.

Suivant les cas, il y a contrôle avant la manifestation avec ou sans garde sous toit suivant l'analyse de risque.

**1**  
agent**58**  
réunions**157**  
dossiers

# **LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF**

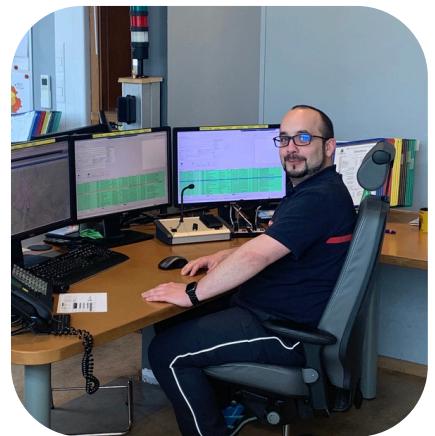


**MARS****Jonathan remplace Michaël au Dispatching****2019**

Jonathan HEUSE, sergent volontaire et ambulancier au poste de Pepinster depuis 2003, est venu renforcer l'équipe du Dispatching le 16 mars 2019 suite au départ de Michaël JORIS.

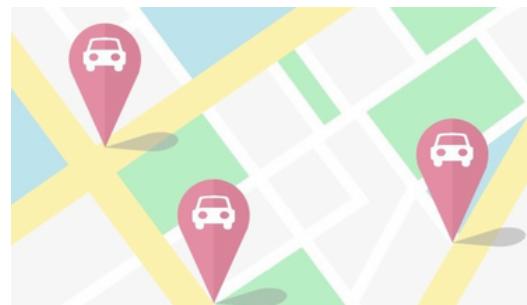
Jonathan était en effet dans la réserve de recrutement suite à l'appel organisé en fin d'année 2017.

Michaël, quant à lui, avait rejoint l'équipe début 2017, après ce même recrutement. Il a décidé de quitter ses fonctions de dispatcher pour le SIAMU de Bruxelles et peut donc rester au poste de Limbourg en tant que sapeur-pompier ambulancier volontaire.

**MAI****Géolocalisation des véhicules****2019**

La Province de Liège a équipé les 6 Zones de secours du système SUIVO qui permet de géolocaliser les véhicules, d'envoyer les adresses d'intervention depuis le logiciel de dispatching vers les GPS mais également d'enregistrer les actions des véhicules, ...

Le Conseil de Zone, en sa séance du 17 mai, a approuvé le protocole d'accord syndical du 8 mai.

**SEPT.****Temps de déplacement des volontaires - Victoire de la Zone****2019**

Suite la modification de l'Arrêté Royal sur le statut administratif concernant le paiement des prestations durant les trajets pour les volontaires, ceux-ci n'étaient plus rémunérés depuis le 1er avril 2018 durant les trajets vers un lieu de formation. Cela a entraîné une discrimination claire entre les pompiers professionnels et volontaires. Après de nombreuses discussions avec le Ministre de l'Intérieur Jan JAMBON, ce dernier avait accepté de revoir cet article de l'Arrêté Royal afin de mettre fin à la discrimination. Cependant, le gouvernement fédéral est tombé et a travaillé en affaires courantes.

Durant cette période, le Collège de Zone avait accepté d'introduire une requête conjointe avec un pompier volontaire de la Zone de secours, l'Adjudant Nibus du poste de Battice. Concrètement, ce dernier demandait 1 € symbolique et l'écartement de l'article pour discrimination. La Zone, quant à elle, était d'accord sur la plainte en tant que telle mais affirmait qu'elle devait respecter l'Arrêté Royal.

Le jugement a eu lieu et confirme la discrimination. Bien que celui-ci est, en théorie, "nominatif" et ne concerne qu'une seule personne, le Collège de Zone a donc décidé qu'à partir du 01/09/2019, le temps de trajet des volontaires de notre Zone de secours serait à nouveau payé. Cette information a été transmise au SPF Intérieur, qui confirme donc son souhait de revenir en arrière pour l'ensemble des Zones, dès la mise en place d'un nouveau gouvernement.

**SEPT.**

## Engagement d'un officier professionnel

**2019**

Lancé au mois de mars, le recrutement d'un Capitaine professionnel s'est clôturé lors du Conseil du 21 juin avec la désignation de Yannick COHY et la constitution d'une réserve de recrutement.

Sapeur-pompier volontaire au poste de Limbourg depuis 2015 avant d'être affecté au Poste de Verviers au début de l'année 2019, Yannick était également Capitaine professionnel stagiaire au sein de la Zone de secours du Brabant Wallon. Il a terminé sa formation en juin 2019 avec le brevet OFF 2.

Le nouveau Capitaine de la Zone VHP a débuté son année de stage le 1er septembre et s'occupe principalement des départements Bâtiments, Infrastructures et EPI.

**SEPT.**

## Professionnalisation de 4 sapeurs-pompiers

**2019**

A la fin du mois de mars, la Zone a décidé de lancer un appel à candidatures dans le cadre de la professionnalisation interne de 4 sapeurs-pompiers pour rejoindre le poste de Verviers.

Au terme des différentes épreuves, une réserve a été constituée par le Collège de Zone, en sa séance du 5 juillet, et 4 agents ont débuté leur stage dès le mois de septembre pour être finalement nommés au mois de décembre, après les 3 mois de stage.

Félicitations à :

- Thomas LOSLEVER, anciennement caporal volontaire aux postes de Verviers et Pepinster ;
- Steve HENDRICK, anciennement sapeur volontaire au poste de Verviers ;
- Stéphane LALOYAUX, anciennement sapeur volontaire au poste de Limbourg ;
- Léon DELHEZ, anciennement sapeur volontaire au poste de Plombières.

**SEPT.**

## Des DEA dans les 9 postes de la Zone

**2019**

Le Collège du 6 septembre a validé l'acquisition de 9 DEA "grand public". Ceux-ci seront placés sur un mur extérieur de chaque caserne afin de permettre aux citoyens, mais également aux agents présents dans la caserne, de les utiliser en cas de besoin.

Un courrier a également été envoyé aux communes concernées afin de prévoir le placement de plaques de signalisation du poste de secours avec le logo DEA.

Les défibrillateurs devraient être placés dans le courant de l'année 2020.

**SEPT.****Création du bureau des volontaires****2019**

En sa séance du 17 mai dernier, en accord avec les délégations syndicales, le Conseil de Zone a décidé de lancer un appel à candidatures en vue de la création d'un Bureau des volontaires.

A la suite de cet appel, le Conseil du 18 septembre a désigné les agents suivants pour une durée de 4 ans :

- Sergent ORBAN Christophe, du poste de Battice ;
- Caporal FRANCK Jean-Paul, du poste de Plombières ;
- Caporal MAGER Denys, du poste de Plombières ;
- Sapeur GILLET Antoine, du poste de Pepinster.

Pour rappel, le bureau des volontaires a pour objectifs :

- D'attirer des candidats pompiers volontaires, de les informer, de les accompagner et de les conseiller ;
- De soutenir les initiatives de recrutement zonales ;
- De familiariser et de fidéliser les membres du personnel opérationnel volontaire avec l'organisation zonale ;
- De veiller à ce que les particularités du volontariat soient prises en compte au sein de l'organisation zonale.

**OCT.****La Zone VHP adhère à ReZonWal****2019**

En sa séance du 18 octobre, le Conseil de Zone a décidé d'adhérer à ReZonWal, le Réseau des Zones de secours Wallonnes.

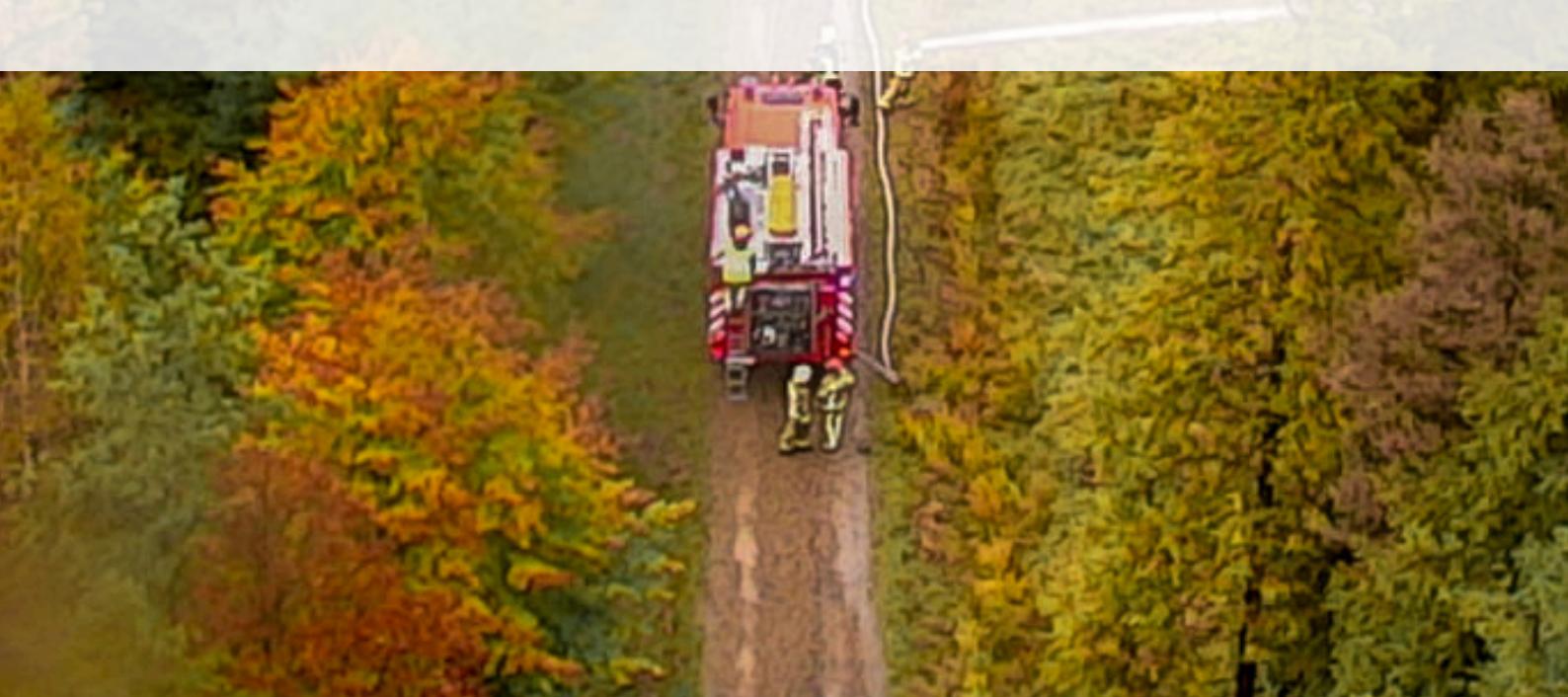
A l'instar de ce qui se fait au nord du pays, les Commandants des 14 Zones de secours en Wallonie ont décidé de créer un réseau avec plusieurs objectifs :

- Coordonner les fonctionnements des Zones ;
- Tendre, tout en tenant compte des particularités, vers un fonctionnement similaire sur le territoire wallon ;
- Mutualiser certaines tâches qui engendreront des économies d'échelles ;
- Être l'interlocuteur privilégié des autorités fédérale et wallonne.

Une journée de travail avait été préalablement organisée en date du 29 août et le projet avait été présenté à l'ensemble des Présidents de Zone.



## **LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT FORMATION**



**AVRIL**

## Recyclages annuels de la Zone de Police Vesdre

**2019**

Une convention de formation et de recyclage annuel en "Premiers Soins" a été signée entre notre Zone et la Zone de Police Vesdre afin de former les policiers de l'entité.

Le Sergent DECLOUX et son équipe, sous la supervision du Capitaine QUOIDBACH, dispensent cette formation dont les objectifs sont multiples. A la fin de ce recyclage, le participant sera capable de :

- Définir les actions prioritaires lors d'une intervention;
- Intervenir en sécurité;
- Evaluer les fonctions vitales;
- Déceler les affections et les composantes corporelles atteintes;
- Alerter les secours (112) de manière adéquate;
- Réaliser une RCP sur un bébé et un jeune enfant;
- Prendre en charge une personne victime d'un trouble particulier;
- ...

Ces recyclages ont rencontré un franc succès et une seconde collaboration devrait voir le jour avec la Zone de Police du Pays de Herve.

**OCT.**

## Formation Infrabel sur les risques ferroviaires

**2019**

Les 19, 22 et 23 octobre, 19 agents de la Zone de secours VHP se sont rendus à Bruxelles afin de suivre une formation sur les risques ferroviaires.

Organisée en collaboration avec le Centre de Connaissances pour la Sécurité Civile (KCCE), Infrabel et la SNCB souhaitaient en effet familiariser, via des formations, les secouristes aux risques ferroviaires spécifiques auxquels ils sont confrontés de l'appel en intervention jusqu'à l'arrivée des représentants du gestionnaire de l'infrastructure (Infrabel) ou de l'entreprise ferroviaire (SNCB).



Cette formation, destinée aux agents en possession du brevet de sergent ou de Mo1, est reconnue pour six heures de formation continuée.

Les différents risques y ont été abordés, tant sur le plan théorique que sur la base de cas pratiques. Une attention particulière fût accordée aux accidents impliquant des substances dangereuses et les différents véhicules ont été présentés.

Infrabel et la SNCB n'ont pas ménagé leurs efforts et leurs investissements pour réaliser cette formation et nous tenons à les remercier pour cette initiative.

OCT.

## Exercice de grande ampleur dans les Fagnes

2019

Avril 2011 a vu se développer un important incendie dans la zone naturelle des Fagnes. Plus de 1000 hectares ont alors brûlé. Suite à ce drame, le SPF Intérieur et le KCCE ont émis le souhait de créer une procédure d'intervention fédérale pour les incendies en milieu naturel.

Pour commencer, 10 officiers pompiers (francophones et néerlandophones) et 1 officier de la Protection Civile se sont rendus en France afin de suivre 6 semaines de formation qui leur ont permis d'obtenir les brevets « Feux de forêts », FDF 1 à 4. S'en est suivi le long travail de rédaction de la procédure opérationnelle standardisée.

En juin 2018, les Zones ont été chargées de tester cette procédure et de remonter leurs enseignements.

Le 19 octobre 2019, les Zones 4, 5 et 6 se sont unies afin d'organiser une série d'exercices qui avaient pour but de tester les différentes modalités de la procédure. Quatre manœuvres différentes ont été réalisées (petit feu, feu moyen et grand feu ainsi qu'une ligne d'appui), certaines étant reproduites plusieurs fois. Différents éléments ont été testés : l'alerte et l'engagement des moyens, les manœuvres de déplacement, les tactiques et les manœuvres opérationnelles ainsi que la montée en puissance.

L'exercice s'est déroulé sous l'œil avisé d'observateurs et d'évaluateurs qui avaient pour mission d'analyser les différentes manœuvres et de remettre un avis.



Organiser un exercice feu naturel n'est pas chose aisée en octobre mais la pluie n'a pas arrêté les organisateurs. Des fumigènes et des jalons en bois simulaient l'incendie et son pourtour. L'équivalent d'un groupe d'intervention était engagé par chaque zone (1 véhicule officier, 3 autopompes et 1 citerne) avec des moyens tout chemin et feux de forêt. Ces moyens étaient renforcés de l'équipe drone de notre Zone ainsi que par la protection civile.

En fin de journée, les objectifs étaient atteints. Toutes les manœuvres souhaitées avaient été réalisées et les retours tant des intervenants que des observateurs étaient positifs. Question enseignement, il est encore trop tôt pour se prononcer mais l'analyse des grilles d'évaluation permettra d'y voir plus clair et de fournir un avis éclairé vers le KCCE.

En tant qu'organisateurs, nous pouvons être fier de l'engouement et de la motivation dont ont fait preuve tous nos collègues pompiers. C'était un réel plaisir de pouvoir travailler en collaboration avec nos 3 Zones de secours. Un tout grand merci est donc envoyé vers tous les participants, qu'ils soient pompiers ou membre de la Protection Civile.



DEC.

## Bilan de la cellule instruction

2019

Suite à la modification de l'Arrêté Royal concernant la formation du personnel opérationnel des Zones de secours, l'année 2019 marque le début du premier cycle de formation qui s'étale sur 5 ans. Sur cette période de 2019 à 2023, chaque agent devra donc réaliser au minimum 120 heures de formation continuée.

Comme pour 2018, nous avons programmé des formations par agent en fonction de son grade, de ses spécialités, des formations précédemment suivies, des demandes spécifiques de l'agent, etc ...

Le plan de formation 2019 était basé sur 9 formations accessibles au cadre de base dont 2 formations en conteneur, à chaud :

1. TECC ;
2. Awareness ;
3. LPCC ;
4. SDS ;
5. Grands Animaux ;
6. Abattage niv.1 ;
7. Technique de Lance ;
8. CFBT ;
9. CNG.

Il est également basé sur 2 formations spécifiques à destination du cadre moyen et supérieur :

1. EVAL ;
2. XVR.

Nous avons également des formations destinées aux spécialités comme "Substances Dangereuses", "Porteur de tenue anti-gaz" et "Recyclage de porteur de tenue anti-gaz".

L'année 2019 a également vu le premier module de la formation M01-Sergent pour une vingtaine d'agents de la Zone dans le but de terminer ce brevet en 2021 (plus de 300 heures pour ce Brevet).

La Zone a permis à des officiers de suivre des formations comme Directeur de Poste de Commandement Opérationnel ou le nouveau brevet de Major-Off III qui s'étale sur 3 ans jusque fin 2020.

---

**9.000**

heures de formation continuée

---

**300**

heures de formation permanente  
minimum par poste

---



**ACTIVITÉS AMICALES ET DIVERSES**



JUIN

## Notre Zone s'illustre à l'Atomium Stairrace

2019

Ils l'ont fait, et même bien fait !

Malgré la chaleur sur Bruxelles, notre Zone était très bien représentée à l'Atomium Stairrace 2019.

Au programme : 528 marches à gravir, complètement équipé, pour rejoindre la boule supérieure.

Outre les temps très honorables de chacun, c'est avec deux médailles que l'équipe a pris le chemin du retour !

Une troisième place sur le podium féminin pour Silvine MASSON et la plus haute marche dans la catégorie "tenue de sport" pour Xavier DIEPART !

Félicitations les collègues !



Notre Zone était bien représentée avec Jonathan DECKERS, Philippe DUJARDIN, Xavier DIEPART, Silvine MASSON, Arnaud BALEES, Frédéric LEX et David SCHMETS.

JUIN

## Challenge TACMED 2019

2019



La Province de Liège a organisé avec ses nombreux partenaires, la première édition belge du Challenge International de Médecine Tactique en Contexte Civil (CIMTCC). Cette compétition s'est déroulée le samedi 8 juin 2019, à la maison provinciale de la formation de Seraing.

Parmi les équipes de 6 professionnels (2 policiers, 2 pompiers [équipe d'extraction] et deux médicaux [1 ambulancier + 1 infirmier ou 1 médecin]), figuraient 3 membres de notre Zone de secours : Cpl J. CORMANN, Spr L. DORTANT, Spr L. NICOLAES.

Les équipes devaient intervenir lors de différents scénarios afin de démontrer leurs compétences physiques, techniques et non-techniques. Les scénarios prenaient en compte les phases de menaces directes et indirectes, ainsi que la préparation du (des) patient(s) à la phase d'évacuation.

Sur base des recommandations du C-TECC (Committee for TECC [Tactical Emergency Casualty Care]), le jury, constitué d'experts belges et internationaux, a évalué les performances à l'aide d'une structure audio-visuelle et de grilles standardisées.

Nos pompiers-ambulanciers s'y sont distingués, notamment avec une première place du Cpl CORMANN.

**JUIN****Ils courent grand jogging de Verviers totalement équipés !****2019**

Chaque année, plusieurs agents s'inscrivent afin de représenter la Zone durant le Grand Jogging de Verviers.

L'année 2019 n'a pas échappé à la règle, à une exception près... Certains agents étaient peut-être plus visibles que les autres années.

5 agents se sont en effet lancé un défi un peu fou juste avant de prendre le départ : courrir le Grand Jogging de Verviers en tenue feu complète, avec appareil respiratoire sur le dos ... et ce, sous une chaleur accablante !

Pari réussi pour Fabian BODEUX, Julien COLLARD, Renaud PETIT, Jean-Philippe MANSET et Xavier DIEPART.

Félicitations à eux !

**JUIL.****La Zone présente au défilé du 21 juillet****2019**

Lors de la fête nationale du 21 juillet, nous pouvons dire que notre Zone de secours a dignement été représentée.

En effet, en plus de nos Cadets pompiers qui participent traditionnellement au défilé sous les ordres du Lieutenant Braham, deux véhicules de la Zone y ont également participé cette année. Il s'agit d'un nouveau véhicule officier et du nouveau véhicule gestion des pollutions.

En parallèle, un stand CPI (conseiller en prévention incendie) aux couleurs de notre Zone était tenu par nos Conseillers dans le village de la sécurité situé sur la place du Sablon.

Une autopompe a également été exposée dans le village de la sécurité pour faire découvrir notre univers au grand public présent en nombre.

Notre Commandant de Zone était, quant à lui, présent dans la tribune royale pour assister au défilé.





AOUT

## "Liège matin en vadrouille" débarque à la caserne de Verviers

2019

Durant l'été, de 6 à 8h, Liège matin sort de son studio ! Olivier Colle et son équipe accompagnent les auditeurs de la province de Liège, dès le réveil et sur le chemin du travail, depuis un lieu tenu secret jusqu'au jour « J ».

Le 21 août, Vivacité a choisi notre Zone, et plus spécialement le poste de Verviers, pour réaliser son émission. Olivier Colle et l'équipe technique de l'émission sont arrivés vers 5h30 à la caserne de Verviers pour être prêts dès 6h du matin et le début du programme.

Le peloton de garde, mais également les auditeurs, étaient invités à y assister pour contribuer à la convivialité du concept avec, notamment, un petit-déjeuner qui était organisé.

Tout au long de l'émission, Olivier Colle a enchaîné les interviews et a enfilé la tenue "feu" de pompier pour faire une partie de l'émission en tenue.

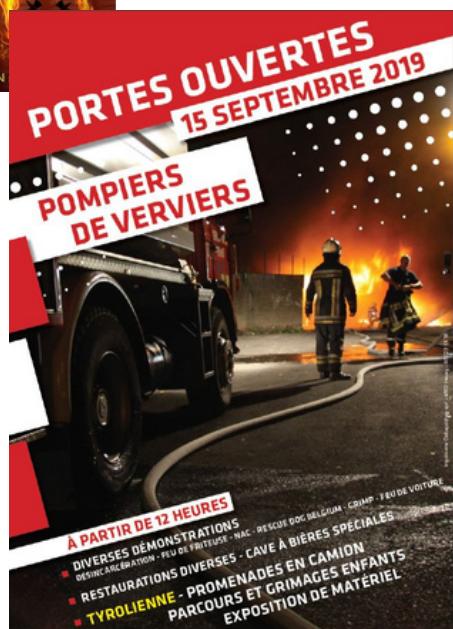
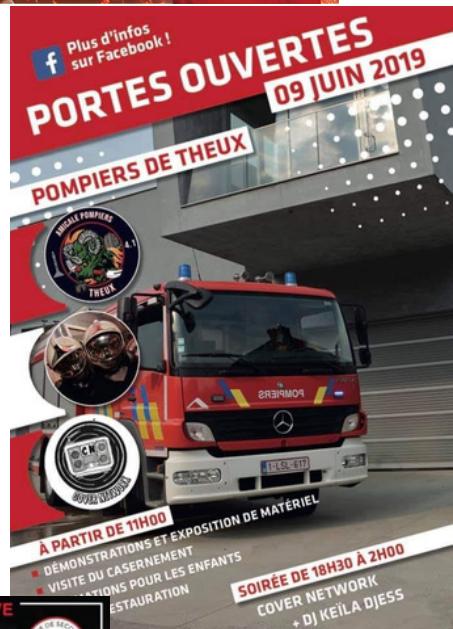
Il a également pu descendre la fameuse barre des pompiers mais également monter au dessus de l'auto-échelle pour profiter du lever du soleil sur Verviers.

L'équipe de Vivacité a également prévu un concours pour l'occasion. Le premier auditeur qui ramenait un extincteur repartait avec une année de café. C'est finalement une auditrice de Stembert qui était la première à la caserne et qui a donc remporté le concours.





# Retour sur les activités organisées par les Amicales en 2019



# **REMERCIEMENTS ET MISES À L'HONNEUR**

**Merci à eux pour leur implication dans la Zone**

Michaël JORIS, Dispatcher, entré en service le 01/01/2017 et parti le 28/02/2019 mais qui reste volontaire au poste de Limbourg;

Frédéric VANWYNNSBERGHE, sapeur-pompier volontaire au poste de Herve, entré en service le 05/10/2005 et parti le 03/05/2019;

Marylène MOUREAU, employée administrative transférée de la Ville de Verviers au passage en Zone et partie le 10/06/2019;

Yann PETIT, sapeur-pompier volontaire stagiaire au poste de Herve, entré en service le 08/05/2017 et parti le 05/07/2019;

Sébastien CHRISTOPHE, sapeur-pompier volontaire au poste de Verviers, entré en service le 01/10/2008 et parti le 30/09/2019;

Alain LAOUREUX, sapeur-pompier volontaire au poste de Herve, entré en service le 13/11/1995 et parti le 06/12/2019 (démission honorable);

Maxime BERGHMANS, sapeur-pompier volontaire stagiaire au poste de Theux, entré en service le 17/04/2017 et parti le 06/12/2019;

Joseph DETHIER, sergent volontaire au poste de Limbourg, entré en service le 14/06/1970 et parti le 31/12/2019 (démission honorable).

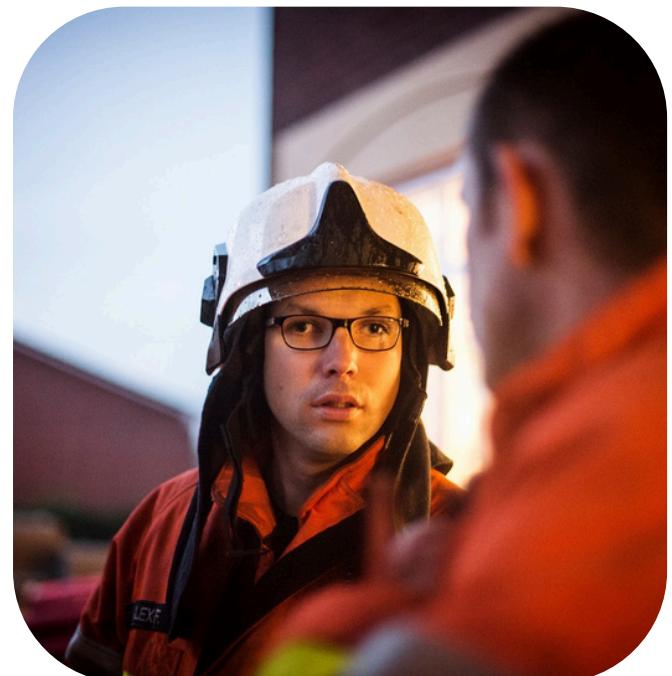
# Frédéric LEX succède à Quentin GREGOIRE à la tête de la Fédération Royale des Sapeurs-Pompiers de Belgique !

L'assemblée générale de la Fédération Royale des Corps de Sapeurs-Pompiers belges (ailes francophone et germanophone) s'est réunie le 12 novembre 2019 afin d'élire un nouveau Président.

Le Président sortant n'était autre que le Major Quentin GREGOIRE, Commandant de la Zone VHP. Nous sommes particulièrement fiers et reconnaissants du travail qu'il a accompli durant des années dans le but de défendre les intérêts des pompiers.

Et pour le remplacer, c'est un autre officier professionnel de la Zone VHP qui a été élu : le Lieutenant Frédéric LEX. Il a pris ses fonctions au mois de janvier 2020.

Bravo et merci pour tout le travail accompli et qui sera accompli par le nouveau Président et son équipe.



## INFORMATIONS UTILES

**Editeur responsable**  
Quentin GREGOIRE

**Zone de Secours Vesdre-Hoëgne & Plateau**  
Rue Simon Lobet, 36 - 4800 VERVIERS

**Contact**  
087/479.700 - [www.zone-vhp.be](http://www.zone-vhp.be)

**Rédactionnel & mise en page**  
Zone de Secours Vesdre-Hoëgne & Plateau





**ZONE DE SECOURS**  
**VESDRE - HOËGNE & PLATEAU**